

RÉFÉRENCES ET COORDONNÉES

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Horaires réguliers

Mardi : 13 h à 20 h 30

Mercredi et jeudi : 10 h à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 17 h 30

Samedi : 10 h à 16 h 30

Dimanche et lundi : fermée

Horaires estivaux

Lundi, mardi et jeudi : 13 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 20 h

Vendredi : 10 h à 15 h

Samedi et dimanche : Fermée

BESOIN D'AIDE?

Visitez le site Internet de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines au villesadp.ca pour visionner un court vidéo vous expliquant la démarche à suivre pour louer un vélo.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

155, rue des Cèdres

450 478-4337

bibliothèque@villesadp.ca

SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

139, boulevard Sainte-Anne

450 478-0211, poste 2016

loisirs@villesadp.ca



L'EXPÉRIENCE



VÉLOS

libre-service

Le Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire est fier de vous offrir une dizaine de vélos en libre-service, dont six (6) vélos électriques!

Moyennant de faibles frais de location, vous pouvez emprunter un vélo pendant une période de quatre (4) heures et parcourir la ville et la piste cyclable La Seigneurie des Plaines!

Ces vélos libre-service sont accessibles à l'ensemble de la population ainsi qu'aux visiteurs. Pour avoir droit à ce service, les personnes intéressées doivent s'inscrire au service et se présenter à la bibliothèque municipale.

CONDITIONS D'UTILISATION

Lors de l'emprunt d'un vélo libre-service, l'utilisateur s'engage à respecter les conditions d'utilisation décrites ici et accessibles sur Internet ainsi que le code la route.

Lors de la location d'un vélo, qu'il soit **hybride (conventionnel)** ou **électrique**, l'utilisateur s'engage notamment à :

- ▶ Respecter le Code de la route;
- ▶ Faire un usage conforme au type de vélo emprunté, soit du vélo de ville ou de route;
- ▶ Ne pas utiliser un lecteur de musique avec écouteurs ou tout appareil semblable;
- ▶ Ramener le vélo à la fin de sa période de location, soit quatre (4) heures maximum;
- ▶ Utiliser les vélos seulement lorsqu'il y a suffisamment de lumière du jour (les vélos n'étant pas munis de système d'éclairage, il ne serait pas prudent de circuler après le coucher du soleil);
- ▶ Retourner le vélo dans un emplacement lui étant destiné sur la borne (vélo électrique dans un espace permettant la recharge);
- ▶ Déclarer et payer les frais de réparation s'il advenait un bris du vélo.

Les vélos libre-service sont disponibles à l'extérieur de la bibliothèque municipale située au 155, rue des Cèdres.

MARCHE À SUIVRE

- ▶ Inscrivez-vous d'abord sur le site Internet **bornebj.com** puis rendez-vous à la bibliothèque municipale pour faire faire votre carte d'utilisateur et ajoutez-y des fonds.
- ▶ Rendez-vous à la borne libre-service et suivez les indications pour y louer un vélo électrique ou un vélo hybride (conventionnel).
- ▶ Promenez-vous pendant un maximum de 4 heures. Savourez le moment et profitez-en pour parcourir la piste cyclable La Seigneurie des Plaines!
- ▶ Rapportez le vélo à la borne et retourner à la maison la tête remplie de belles images!

FRAIS DE LOCATION

Vous pouvez faire la recharge de votre carte au comptoir de la bibliothèque durant les heures d'ouverture. Seuls l'argent comptant ou les paiements par débit Interac sont acceptés.

Nombre de sorties (1 SORTIE = 4 H MAX)	Type de vélo	
	HYBRIDE (CONVENTIONNEL)	ÉLECTRIQUE
1 sortie	5 \$	10 \$
5 sorties	15 \$	25 \$
10 sorties	25 \$	50 \$
20 sorties	40 \$	70 \$
Illimité (MAI À OCTOBRE)	70 \$	100 \$
Rabais aînés	Un rabais de 15 % sera appliqué pour les personnes de 60 ans et plus.	